

**MOUVEMENT - FICHE DE POSTE**

<b>COORDONNATEUR DU MODULE RELAIS - SAINT DIE DES VOSGES</b> <b>Poste implanté à l'école primaire Vincent Auriol de SAINT-DIE-DES-VOSGES</b>	
<b>Lieu d'exercice</b>	Le module est administrativement rattaché à l'école Vincent Auriol de Saint-Dié mais l'enseignant exerce tout ou partie « hors les murs » de l'établissement, au sein des Collèges Souhait et Jules Ferry de Saint-Dié
<b>Titre requis</b>	CAPA-SH option F ou possédant une expérience avérée de la prise en charge et du suivi d'élèves en difficulté.
<b>Missions</b>	<p>Le module relais est une structure pédagogique fonctionnant dans le cadre d'un partenariat étroit entre l'éducation nationale / collectivité territoriale (mairie de Saint-Dié : Programme de Réussite Educative) / ASE / Ministère de la Justice (P.J.J.) : AVSEA.</p> <p>L'enseignant coordonnateur exerce des fonctions d'enseignement et de coordination du module (réunions des équipes techniques, comités de pilotage, réunions de suivis) sous l'autorité hiérarchique de l'IEN-ASH.</p>
<b>Champ d'activité et compétences attendues</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre un projet pédagogique et éducatif différencié pour chaque élève concerné.</li> <li>• Etre capable de fédérer et dynamiser une équipe d'enseignants autour d'un projet pédagogique particulier.</li> <li>• Associer les partenaires institutionnels au projet : savoir travailler en lien avec les partenaires extérieurs.</li> <li>• Travail en liaison avec la famille, la structure du suivi (éducateur) ou de soin, le collège (professeur principal, équipe de direction, assistant(e) social(e)).</li> <li>• Connaissances sur l'adolescence (sociologiques, psychologiques, ...).</li> <li>• Connaissances sur l'orientation, le fonctionnement des établissements du second degré.</li> <li>• Pratiquer des entretiens (parents, enseignants, élèves).</li> <li>• Savoir communiquer et rendre compte (élaboration de fiches de suivi individuel et collectif, synthèses et bilans) avec les différents partenaires tant internes (établissements, CIO, MGI, Direction départementale des services de l'éducation nationale) qu'externes (partenaires institutionnels et associatifs).</li> <li>• Activités pédagogiques et didactiques : prise en charge directe auprès des élèves en classe ou en individuel.</li> </ul>
<b>Public cible</b>	Elèves de CM1/CM2 et des Collèges Souhait et Jules Ferry, en difficulté scolaire et en situation de décrochage et/ou de marginalisation sociale, voire de rupture ou grands absentéismes pour lesquels l'objectif est le retour à une scolarisation normale en vue de l'obtention d'un diplôme (DNB ou CFG) ou une aide à la construction d'un projet personnel tourné vers une insertion professionnelle.
<b>Sujétions / Contraintes</b>	Postes non ouvert aux enseignants exerçant à temps partiel
<b>Renseignements</b>	IEN-ASH